

LA BIENTRAITANCE

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 2 jours - 14 heures

Tarif : 2 100€

12 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, création d'outils par les stagiaires, quizz...

Profil stagiaire : toute personne amenée à accompagner et aider une personne âgée à son domicile ou institution

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

La bientraitance est une notion qui appartient au domaine de l'éthique. Elle s'applique aux enfants, aux personnes âgées, aux malades, aux personnes handicapées, aux accidentés et victimes de catastrophes, aux prisonniers... Cette notion recouvre un ensemble d'attitudes et de comportements positifs et constants de respect, de bons soins, de marques et manifestations de confiance, d'encouragement et d'aide et envers des personnes ou des groupes en situation de vulnérabilité ou de dépendance (tout particulièrement les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les malades très vulnérables tels que ceux touchés par la maladie d'Alzheimer).

La bientraitance n'est pas seulement l'absence de maltraitance mais une démarche active que la Haute autorité de santé définit comme « une manière d'être, d'agir et de dire soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins, respectueuse de ses choix et de ses refus ».

OBJECTIFS : améliorer les pratiques professionnelles ; définir les notions de bientraitance et maltraitance ; connaître la réglementation ; élaborer des outils communs ; trouver des réponses à des mises en situation.

Cette démarche englobe :

- le respect des droits, de la liberté de choix et surtout de la dignité de la personne ;
- la bienveillance, attitude positive d'écoute et d'attention vis-à-vis de la personne ;
- la sollicitude qui vise à rétablir une relation équilibrée au lieu d'instaurer une relation dominant/dominé ;
- le « prendre soin » plutôt que le « donner des soins » ;
- la lutte contre la maltraitance physique (coups, gestes brusques...), psychique (langage méprisant, insultes, chantage...), financière (spoliations), médicale (soins inadaptés, lutte insuffisante contre la douleur...), l'usage de contraintes qui ne sont pas dans l'intérêt de la personne et l'ensemble des négligences passives qui altèrent son bien-être.

Les stagiaires sont amenés à s'interroger sur leurs pratiques. Si la majorité se positionne bien loin des violences physiques, aucun ne peut affirmer que son quotidien est exempt de toute atteinte à l'intégrité de la personne humaine. Les stagiaires sont également amenés à accompagner les personnes dans un environnement pouvant être, lui-même, un obstacle à leur bien-être.

PROGRAMME

Présentation et expression des différents stagiaires

- Qu'est-ce que la bientraitance ?

- Qu'est-ce que la maltraitance ?

Apports juridiques divers : les Déclarations, les Chartes et les lois. La notion d'éthique et de responsabilité

- Définitions

- Etudes des différents textes et réglementations

- Les sanctions

Travail autour de différentes définitions et de termes associés

Bientraitance, maltraitance, violences, respect, vulnérabilité, négligence...

Classification des différentes formes de maltraitance

Physique, psychologique, sexuelle, exploitation financière, négligence (active ou passive), discrimination

Comment les repérer ? Comment les prévenir ?

Promotion de la démarche globale de bientraitance selon les recommandations de l'ANESM

- Respect des droits, liberté de choix, liberté d'expression, la communication verbale et non verbale, l'information, l'évaluation, l'accueil, l'écoute, l'attention, la notion de « care », le toucher...

- Définitions

- Approche triangulaire : personne aidée, aidants familiaux et professionnels d'intervention

Analyse de situations de maltraitance et pistes de réflexion

- Etude de cas

Réflexion autour d'outils communs en faveur de la bientraitance

Évaluation de début et de fin de formation